

Règlement de la manifestation « Tous au Bernstein ! »

1. Lieu, date et type de la manifestation

La manifestation se déroule le **premier mai 2018** entre le village de Dambach-la-ville et le château du Bernstein.

Elle comporte :

- Deux courses chronométrées au départ de Dambach-la-ville (9Km dite « **Montée 9K** » – départ à 9h30, et 19Km dit « **Tour 19K** » – départ à 8h15)
- Un circuit de randonnée entre le village et le château (parcours surveillé entre 8h et 13h)
- 3 épreuves non compétitives pour les enfants (entre 11h et 12h) : 300 m enfants nés en 2012 et après, 700 m enfants nés en 2011-2010-2009, 700 m enfants nés en 2008 et avant

Les plans des épreuves sont visualisables en suivant les liens openrunner :

<http://www.openrunner.com/index.php?id=7110998>

<http://www.openrunner.com/index.php?id=7578974>

<http://www.openrunner.com/index.php?id=7661272>

1. Catégories

Les courses chronométrées (9K et 19K) peuvent se courir **soit en individuel, soit en double mixte (équipe de 1 homme et 1 femme devant passer les check pts et l'arrivée ensemble-voir chap 5)**

2. Organisateur

L'organisation est sous la responsabilité de l'association ACCESS (président : Mr François BIETH-WEISS), affiliée à la fédération française « Sports pour tous » (n°170133050)

L'association « Décolle » (présidente : Mme Sophie SCHUTZ) est support local de la manifestation.

3. Conditions de participation

La participation est conditionnée à :

* Conditions d'âge : Participants nés en 2002 et avant pour la Montée 9K

Participants nés en 1998 et avant pour le Tour 19K

Pas de limite d'âge pour les épreuves enfants.

Ouvert à tous pour la randonnée familiale.

* **Participation aux épreuves de course (Montée 9K, Tour 19K et épreuve des enfants) soumise à la présentation obligatoire d'une licence FFA en cours de validité ou d'un certificat médical de non contre-indications à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an à la date de la manifestation. (Art 231-2-1 du code du sport)**

* Droits d'inscription :

Montée 9K : 8 euros (10 euros au-delà du 1/04/18)

Tour 19K : 17 euros (19 euros au-delà du 1/04/18)

Course des enfants : gratuit (inscriptions le matin même : 2 euros)

Pas de frais d'inscription pour le circuit de randonnée.

* Clôture des inscriptions : **Le lundi 30 avril à midi pour les épreuves 9K et 19K (dans la limite de 500 dossards maximum). Inscription le mardi 1^{er} mai le matin jusque 10h pour l'épreuve des enfants et le circuit de randonnée.**

* Les participants mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation.

* Rétraction : Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé.

* Acceptation du règlement : **Tout participant s'engage à accepter sans réserve le présent règlement.**

4. Assurances

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police d'assurances MMA n° 127.127.801.

Il est par ailleurs vivement conseillé aux athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

5. Règles sportives (s'appliquant aux épreuves 9K, 19K et course enfants)

La compétition se déroule selon les règles sportives de la FFA. Il est par ailleurs précisé que :

- Toute aide extérieure est interdite, y compris les ravitaillements hors-zone.
- Le port des bâtons n'est pas autorisé
- L'accompagnement par un animal n'est pas autorisé.
- **Pour la course 19K**, les participants devront respecter une **barrière horaire contraignante** au Km14 pour pouvoir poursuivre l'épreuve.
- **Pour la catégorie « double-mixte »**, le passage doit se faire ensemble au Check-Pt Km 5 (Montée 9K) ; aux check-Pt Km 6 et Km 13.5 (Tour 19K).
- Le chronométrage (9K et 19K) est assuré par des transducteurs, à restituer à l'arrivée. La non restitution du matériel sera facturée à 20 euros.

6. Ravitaillements

Postes de ravitaillements :

Au Km 5 pour la course 9K puis à l'arrivée.

Au Km 6 ; 11 ; 16 pour la course 19K puis à l'arrivée

Les participants inscrits pour la randonnée peuvent bénéficier du ravitaillement au château.

7. Publication des résultats-Remise de récompenses

Les résultats seront publiés sur le site www.sporkrono.fr dès le soir de la course.

Les récompenses seront remises le mardi 1 mai entre 12h et 13h.

8. Sécurité et soins

Le parcours « Tour 19K » comportant une voie ouverte à la circulation (entre Km 15 et 15,5), les concurrents devront à cet endroit, impérativement emprunter le côté droit de la chaussée. La sécurité de ce passage est assurée par deux signaleurs.

La sécurité de l'ensemble des tracés est assurée par un médecin urgentiste et une équipe de secouristes. Tout concurrent s'engage à porter assistance à un autre concurrent en cas d'accident dans l'attente des secours.

9. Protection de l'environnement

Les participants s'engagent à protéger l'environnement. Tout jet de déchet en dehors des contenants prévus à cet effet est interdit.

10. Droit à l'image

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur et ses partenaires à utiliser celui-ci sur tout support pour une durée de deux ans et dans le monde entier.

11. Force majeure-Annulation

L'organisateur pourra à tout moment mettre fin ou annuler la manifestation en cas de force majeure ou sur requête de l'autorité administrative. Les participants devront alors se conformer aux directives. Le participant ne pourra prétendre alors à aucun remboursement.

Version révisée du 28/12/2017 – Rédacteur : François Bieth-Weiss